

SCIENCE ÉCONOMIQUE**CHAPITRE V : QU'EST-CE QUE LA MONNAIE ET COMMENT EST-ELLE CRÉÉE ?****Programme :**

Questionnements	Objectifs d'apprentissage
Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les fonctions de la monnaie et les formes de la monnaie. - Comprendre comment le crédit bancaire contribue à la création monétaire, à partir du bilan simplifié d'une entreprise et de celui d'une banque. - Comprendre le rôle de la banque centrale dans le processus de création monétaire, en particulier à travers le pilotage du taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire, et comprendre les effets que ces interventions peuvent produire sur le niveau des prix et sur l'activité économique.

I. LES FONCTIONS ET FORMES DE LA MONNAIE**A. Les fonctions économiques de la monnaie****Document 1 : Les trois fonctions traditionnelles de la monnaie**

L'approche fonctionnelle de la monnaie [considère que cette dernière] remplit trois fonctions principales :

- **la fonction d'intermédiaire des échanges.** La monnaie permet de fractionner l'échange en deux temps (bien contre monnaie, puis monnaie contre bien). Elle est acceptée par tous les membres d'un groupe en échange de tous les autres produits.

[En effet,] dans une économie [de troc], les échanges ne peuvent se réaliser que lorsque [...] les individus qui souhaitent échanger disposent chacun du bien (ou service) désiré par l'autre [...]. La nécessité de cette « double coïncidence des désirs » rend l'échange aléatoire. La monnaie permet de rompre cette relation en dissociant les échanges dans le temps ou dans l'espace. Elle est acceptée par tous comme un équivalent général, permettant ensuite d'acquérir les produits souhaités.

- **la fonction d'unité de compte.** Tous les prix sont exprimés sous la forme d'une quantité de monnaie. La monnaie sert à évaluer la valeur des biens et services. Elle permet d'exprimer le prix des produits dans une unité de compte commune et introduit en ce sens une simplification des comptes des agents. [...]

- **la fonction de réserve des valeurs.** La monnaie peut être conservée avant d'être échangée contre un autre produit. Dans une économie monétaire on peut donc offrir un bien contre de la monnaie et mettre en réserve le pouvoir d'achat ainsi obtenu pour ne formuler une demande de bien ou de service que plus tard. La monnaie est ainsi, selon l'expression de Keynes¹ « *un lien entre le présent et l'avenir* ».

¹ J.-M. Keynes (1883-1946) : Économiste anglais.

D'après A. Beitone, A. Cazorla et E. Hemdane, *Dictionnaire de science économique*, Dunod, 2019 ; Et P.-A. Corpron et al., *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*, Bréal, 2010.

Questions :

1) Expliquez l'expression « double coïncidence des désirs ».

2) Quelles sont les trois fonctions de la monnaie présentées dans ce texte ? Expliquez chacune de ses fonctions.

B. Les formes de la monnaie**Document 2 : De la monnaie marchandise à la monnaie scripturale**

Si l'on met à part les monnaies primitives (coquillages, étoffes, ou bétail [...]), les monnaies-marchandises ont été constituées, dès la plus haute Antiquité, par des métaux précieux. [...].

La monnaie de papier – c'est-à-dire les billets – constitue une étape importante dans le processus de dématérialisation des signes monétaires. C'est un instrument monétaire dont la valeur faciale est dissociée de sa valeur intrinsèque, à la différence de la monnaie métallique! Il est accepté en vertu de la confiance accordée à son émetteur, d'où le nom de monnaie fiduciaire donné aux billets (*fiducia* veut dire confiance en latin).

[...] Au départ, le billet est un certificat représentatif de métaux précieux, ces derniers étant laissés en dépôt dans les coffres des banques. Puis, dès le XVIIe siècle, les banques qui émettent des billets contre dépôts d'or comptent sur le fait que la totalité des porteurs ne réclameront pas ensemble leur conversion en or et émettent des billets « à découvert » à l'occasion de leurs opérations de crédits. Le volume des billets devient supérieur à l'encaisse métallique. [...].

Les porteurs de billets peuvent être tentés, en certaines circonstances graves se traduisant par une crise de confiance (troubles politiques, guerres) de réclamer le remboursement en or de la totalité des billets. Si la valeur des billets en circulation est supérieure à l'encaisse-or, il y a un risque de faillite de l'institut d'émission. Pour éviter un tel risque, l'Etat fait décider le

« cours forcé² » des billets, c'est-à-dire qu'il autorise l'institut d'émission à ne plus accepter la conversion des billets contre des espèces métalliques. De plus, les billets acquièrent un « cours légal² » : la loi [...] oblige les agents économiques à accepter les billets au même titre que les espèces métalliques. [...].

De nos jours, les agents économiques effectuent principalement leurs transactions en utilisant la monnaie qu'ils possèdent sur leurs comptes bancaires. Dans ce cas, ils utilisent de la monnaie scripturale, c'est-à-dire une écriture comptable qui circule dans l'économie grâce à plusieurs instruments de paiements. [...]. Elle est constituée par les sommes inscrites sur les comptes à vue ou dépôts détenus auprès des intermédiaires financiers. [...]. Ces sommes sont directement utilisables pour régler les dettes. Le développement de la monnaie scripturale s'explique par le fait qu'elle présente un triple avantage par rapport aux monnaies fiduciaire et divisionnaire :

- elle permet le règlement d'échange sans déplacement physique des personnes [...] ;
- elle offre des garanties plus fortes contre la perte ou le vol ;
- elle entraîne des écritures dans la comptabilité bancaire qui sont sources de preuves en cas de contestation.

¹ La valeur intrinsèque d'un billet ou d'une pièce de monnaie signifie sa valeur interne, réelle. Sa valeur faciale est celle indiquée sur la face de la pièce ou du billet.

² La crise de 1929 et ses suites ont contraint l'ensemble des pays à abandonner toute convertibilité en or. Une monnaie a cours légal lorsque les créanciers sont tenus de l'accepter en paiement. Lorsqu'une monnaie n'a pas cours légal, on dit qu'elle a cours libre, c'est-à-dire que les agents sont libres de l'accepter ou non en paiement. Une monnaie a cours forcé lorsque la banque émettrice n'assure pas sa convertibilité en métal précieux.

**D. Plihon, *La Monnaie et ses mécanismes*, coll. Repères, La Découverte, 2004 ;
Et F. Combe, T. Tacheix, *L'Essentiel de la monnaie*, Gualino éditeur, 2001.**

Questions :

- 1) Que sont les monnaies-marchandises ?
- 2) Expliquez la phrase soulignée.
- 3) A sa naissance, que représente le billet ?
- 4) Pourquoi peut-on dire que le billet devient une véritable monnaie à partir du XVIIe siècle ?
- 5) Quels changements introduisent le cours légal et le cours forcé du billet ?
- 6) Qu'est-ce que la monnaie scripturale ?
- 7) Pourquoi la monnaie scripturale a-t-elle besoin d'instruments pour circuler entre les agents économiques ?
- 8) Quels sont les instruments de circulation de la monnaie scripturale ?

II. COMMENT LA MONNAIE EST-ELLE CRÉÉE ?

A. Le crédit bancaire contribue à la création monétaire

Document 3 (Doc. 1 p 124) : Crédit bancaire et création de monnaie scripturale

NB : Le **bilan** est un document comptable qui décrit l'état du patrimoine d'une entité (entreprise, ménage, administration publique, ...) à une date déterminée. Les éléments du patrimoine apparaissent à l'actif (partie gauche du bilan) et les ressources utilisées pour acquérir les éléments du patrimoine apparaissent au passif (partie droite du bilan). Par convention, l'actif et le passif sont d'un montant identique.

Une **créance** est une contrepartie d'une dette et donne au créancier le droit d'exiger, à l'échéance, le remboursement de cette dette.

La **dette** d'un agent économique est un engagement à rembourser un capital emprunté assorti éventuellement du paiement de l'intérêt correspondant. Une dette a donc pour contrepartie une créance détenue par le prêteur sur le débiteur.

(Source : A. Beitone, A. Cazorla, E. Hemdane, Dictionnaire de science économique, Dunod, 2019).

Répondre aux questions 1, 2, 3 et 5 du livre.

Question complémentaire :

- 6) Dans quel cas de figure la masse monétaire s'accroît-elle ?

Document 4 (Doc. 3 p 125) : Des flux permanents de création et de destruction monétaires

M1 correspond aux billets, pièces et dépôts à vue, c'est donc la masse monétaire au sens strict. Un dépôt à vue est un dépôt de fonds effectué par un agent économique sur un compte bancaire ouvert auprès d'une institution financière. Un dépôt à vue a pour caractéristique de pouvoir être restitué à tout moment sur simple demande de la personne déposante ou de son mandataire.

Répondre aux questions 10, 12 et 13 du livre.

B. Les limites de la création monétaire

Document 5 : Monnaie de banque et monnaie centrale

Le terme « monnaie de banque » (ou monnaie de banques de second rang¹) est parfois employé pour désigner la monnaie scripturale créée par les banques ordinaires, par opposition à la monnaie centrale.

La monnaie centrale est la monnaie émise par la Banque centrale. Dans un système bancaire hiérarchisé, chaque banque de second rang émet sa propre monnaie, cette monnaie ne circule qu'au sein de son propre circuit bancaire. La monnaie centrale est la seule monnaie acceptée par tous les agents économiques et toutes les banques. Chaque banque de second rang dispose d'un compte auprès de la Banque centrale. C'est par l'intermédiaire de ces comptes que les banques se règlent les dettes entre elles, à la suite des opérations de compensation interbancaire². La monnaie centrale se compose de la monnaie manuelle et de la monnaie scripturale émise par la Banque centrale.

¹ Le système bancaire est hiérarchisé. Les banques de second rang sont les établissements de crédits qui émettent leur propre monnaie scripturale et qui doivent être capables à tout moment de convertir cette monnaie scripturale en monnaie émise par la Banque centrale qui est seule à avoir cours légal.

² La compensation interbancaire est l'opération qui consiste pour les banques de second rang à calculer chaque jour le total des dettes et des créances qu'elles détiennent les unes sur les autres. Ces créances et ces dettes sont « compensées » et seuls les soldes font l'objet d'un règlement en monnaie centrale.

A. Beitone, A. Cazorla, E. Hemdane, *Dictionnaire de science économique*, Dunod, 2019.

Questions :

- 1) Que sont les banques dites de second rang ?
- 2) Qu'entend-on par l'expression « monnaie de banque » ?
- 3) Qu'entend-on par l'expression « monnaie centrale » ?
- 4) Les dettes entre banques de second rang se règlent-elles en monnaie de banque ?

Document 6 : Les limites de la création monétaire

Si les banques possèdent la faculté de créer les ressources nécessaires à leurs activités, ce que ne peut faire aucun autre acteur économique, ce pouvoir de création monétaire est limité. Il l'est d'abord par le fait qu'une fois le crédit accordé, l'entreprise ou la personne qui en bénéficie dépense l'argent obtenu qui file donc vers le compte d'une autre banque. En fonction des achats et des ventes de l'ensemble des acteurs économiques, certaines banques vont se retrouver avec plus d'argent reçu que d'argent ayant fui vers d'autres établissements, et d'autres avec moins. Des liquidités seront alors échangées sur le marché interbancaire, c'est-à-dire entre banques. Pour celles qui en demandent, l'opération a un coût qui vient diminuer la rentabilité des crédits et limite la création de monnaie. Pour celles qui en offrent, le gain est plafonné par un taux, que l'on appelle le taux directeur et dont la banque centrale fixe le niveau. [...].

Les banques doivent aussi faire attention à détenir assez de billets et de pièces, émis par la Banque centrale, pour les clients qui viennent en retirer régulièrement. Les montants sont faibles, mais les banques doivent disposer à tout moment des quantités nécessaires. [Or, les banques de second rang n'ont pas la possibilité de créer cette monnaie et doivent donc se la procurer auprès de la Banque centrale.]

Enfin, la Banque centrale ne laisse pas la création de monnaie sans aucun contrôle. Chaque banque de la zone euro, par exemple, dispose d'un compte à la Banque centrale européenne sur lequel elle doit déposer des réserves obligatoires qui correspondent à un certain montant fixe de ses ressources et dont le niveau est défini par la BCE¹.

Une banque doit donc maintenir à tout moment sur son compte, en " monnaie centrale ", de quoi respecter les réserves obligatoires, payer les billets retirés par ses clients et régler ses paiements interbancaires.

¹ 1 % des dépôts dans la zone euro actuellement. BCE : Banque centrale européenne.

J. Couppey-Soubeyran, *Qu'est-ce que la monnaie et qui la crée ?*, Alternatives économiques, hors-série Pratique n°046, octobre 2010.

Questions :

- 1) Quelles sont les trois raisons pour lesquelles le pouvoir de création monétaire des banques de second rang est limité ?
- 2) Pourquoi les banques incitent-elles leurs clients à utiliser la monnaie scripturale plutôt que des billets ? Pourquoi se font-elles concurrence pour attirer les clients ?

C. Le rôle de la Banque centrale

1. Contrôle de la création monétaire et mise en œuvre de la politique monétaire

Document 7 : Le contrôle de la création monétaire par la Banque centrale

La Banque centrale peut influencer la création monétaire des banques en contrôlant la liquidité bancaire, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles les banques peuvent se procurer les avoirs liquides en monnaie banque centrale nécessaires pour satisfaire les demandes de billets... Elle peut le faire essentiellement par ses interventions sur le marché monétaire. La Banque centrale intervient sur le marché monétaire pour prêter de la monnaie centrale aux banques moyennant paiement d'un intérêt. [...] Elle détermine le taux d'intérêt auquel elle prête la monnaie banque centrale, et ce faisant, elle joue un rôle directeur pour les taux d'intérêt pratiqués entre banques. [...] La Banque centrale peut faciliter le refinancement des banques, et donc la création monétaire, en offrant beaucoup de liquidités et en faisant baisser ses taux d'intérêt, ou, au contraire, freiner la création monétaire en réduisant son offre de monnaie et en relevant ses taux d'intérêt.

[En effet] Chaque jour, les banques ont besoin de liquidités (refinancement) qu'elles se procurent soit auprès d'autres banques sur le compartiment interbancaire du marché monétaire, soit auprès de la banque centrale. Mécaniquement, les conditions que fixent la banque centrale pour les refinancements qu'elle accorde influencent celles que se fixent les banques entre elles. On appelle "opérations d'open-market", les interventions de la banque centrale sur le marché monétaire. Il peut s'agir d'opérations de cession temporaire [...] : les banques apportent en garantie un actif [...] en échange de quoi elles obtiennent des liquidités pour quelques semaines. Le taux principal de refinancement est un taux (directeur) fixé par la Banque Centrale [appelé taux Refi] [...]. Les opérations d'open-market peuvent également consister en achat ou vente d'actifs par la banque centrale. Les achats d'actifs par la banque centrale apportent de la liquidité tandis que les ventes en retirent. [...]

J. Couppey-Soubeyran, *Monnaie, banques, finance*, PUF, 2012.

Questions :

- 1) Qu'est-ce que le taux d'intérêt directeur, appelé taux Refi ?
- 2) Qu'entend-on par « marché monétaire » ? Que signifie le refinancement (se refinancer sur le marché monétaire) ?
- 3) Comment la Banque centrale peut-être contrôler la création monétaire ?
- 4) Comment intervient la Banque centrale si elle souhaite favoriser la création monétaire ? Comment intervient-elle si elle souhaite au contraire freiner la création monétaire ?

2. Un rôle de prêteur en dernier ressort

Document 8 : Un rôle de prêteur en dernier ressort

En 2007, les premières manifestations de la crise des subprimes¹ ont installé un tel climat de défiance que [les banques] refusaient de se prêter mutuellement des liquidités via le marché monétaire : de nombreuses banques se sont donc trouvées en situation de manque de liquidités, ne pouvant honorer leurs engagements par incapacité à trouver la liquidité nécessaire à leur activité. Afin d'éviter une vague de faillites bancaires, dommageable pour l'ensemble de l'économie, les banques centrales ont joué leur rôle de « prêteur en dernier ressort » : elles ont « injecté » des liquidités, ce qui signifie qu'elles ont alimenté le marché interbancaire en liquidités. Leur action a consisté à accorder massivement des prêts aux banques qui en avaient besoin, en échange d'actifs, servant de garantie. L'offre de liquidités aux banques commerciales figure parmi les « activités normales » des banques centrales, même en l'absence de crise.

¹ Crise financière qui s'est déclenchée aux Etats-Unis en 2007 et s'est propagée au reste du monde.

N. Couderc et O. Montel-Dumont, *Des subprimes à la récession, comprendre la crise*, La Documentation française, 2009.

Question :

- 1) Que signifie que les banques centrales jouent un rôle de « prêteur en dernier ressort » ?

Pour conclure le II., complétez le texte suivant :

Les banques de second rang sont à l'origine de la création _____. Elles créent de la monnaie _____ lors de l'octroi de _____ à partir de rien. C'est pourquoi l'on dit que « les crédits font les _____ » : les crédits accordés par les banques donnent lieu à de la création de monnaie, laquelle sera détruite lors du remboursement (dépôt). Néanmoins, cette activité de création de _____ est limitée car les banques de second rang s'exposent à des _____ : d'une part, des _____ vers les autres banques de second rang, d'autre part, des _____ de monnaie _____ qu'elles n'ont pas le pouvoir de créer. Enfin, leur pouvoir de création monétaire est également limité par le taux de réserves obligatoires auquel elles doivent se soumettre (pourcentage de leurs dépôts que les banques de second rang doivent détenir sous forme de monnaie centrale).

Pour faire face à ces _____, et répondre à la contrainte du taux de réserves obligatoires, les banques doivent disposer de monnaie _____, or elles n'ont pas le pouvoir de la créer. Seule la _____ a le pouvoir de créer cette monnaie. Elles ont ainsi tendance à s'auto-limiter dans leur activité de _____ et donc de création monétaire.

C'est la _____ qui est chargée du contrôle de la masse monétaire et donc de la politique _____.

Elle peut contrôler la création monétaire par le biais de plusieurs leviers :

- Celui des taux d'intérêt _____, c'est-à-dire les taux d'intérêt qu'elle propose aux banques de second rang qui ont besoin de liquidités sur le marché _____ (opérations d'open market). Elle peut _____ ces taux si elle souhaite ralentir l'inflation et l'activité économique (en freinant la création monétaire, politique restrictive), et les _____ à l'inverse si elle souhaite encourager l'activité économique et l'inflation (en favorisant la création monétaire, politique expansionniste). Lorsque des banques de second rang ont besoin de liquidités, elles se les procurent sur ce marché auprès de la ou d'autres banques de second rang ayant un excédent de liquidités (moyennant le versement d'intérêts, lesquels dépendent des taux d'intérêt directeurs fixés par la Banque centrale). Les règlements entre banques de second rang s'effectuent par l'intermédiaire de leur compte à la Banque centrale. En ce sens, cette dernière est « la banque des ».

- Celui de la liste des _____ qu'elle accepte de refinancer. Elle étend cette liste si elle souhaite favoriser la création monétaire, et inversement si elle souhaite freiner la création monétaire et les tensions inflationnistes.

- Enfin, celui du taux de _____. Elle peut réduire ce taux pour inciter à la création monétaire et inversement pour ralentir la création monétaire.

Cependant, la crise des subprimes a rendu presque inefficaces les politiques _____ mises en œuvre, notamment dans la zone Euro, pour relancer l'activité et susciter de l'inflation. Le risque de déflation a été tel que des politiques non _____ ont été appliquées ces dernières années, notamment par la BCE : il s'agit en particulier de l'utilisation d'une mesure appelée _____, qui consiste à augmenter les liquidités des banques en rachetant à des conditions avantageuses les _____ d'État que ces dernières détiennent. Si les banques centrales recourent à l'extension de la liste des créances qu'elles acceptent de refinancer dans le cadre de politiques dites conventionnelles, le _____ est considéré comme une mesure non conventionnelle dans le sens où ces rachats sont _____ et sur _____.

La Banque centrale est donc chargée de la politique _____ d'une économie ou d'une zone (exemple : la _____) et assure également le rôle de prêteur en _____ : ce rôle consiste à créer de la monnaie _____ pour assurer la _____ d'un établissement financier menacé de faillite ou alimenter le marché en _____ dans le cas, par exemple, d'une panique bancaire.